

**Fiche de données de sécurité
HPR 2015**

Date d'impression : 14.06.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 14.06.2024

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**Identificateur de produit****Nom du produit:** ADVA XT2**FS numéro:** 1392**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Utilisations déconseillées: Pas d'autres informations importantes disponibles.**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**GCP Applied Technologies
2325 Lakeview Pkwy
Alpharetta GA, 30009 USAGCP Canada, Inc.
294 Clements Road W.
Ajax, Ontario L1S 3C6 Canada**Service chargé des renseignements:**Environmental Health & Safety
USA: +1-617-876-1400 (24 hours)
+1-800-354-5414 (8AM - 5PM) Not functional within Massachusetts
CAN: 1-905-683-8561 (24 hours)
Email address: msds.gcp@gcpat.com**Numéro en cas d'urgence (transport):** Chemtrec 1-800-424-9300 (heures 24)- États-Unis**2 Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Éléments d'étiquetage**Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement** Attention**Conseils de prudence**

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

(suite page 2)

CNGHS

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 14.06.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 14.06.2024

Nom du produit: *ADVA XT2*

(suite de la page 1)

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

1320-67-8	méthoxypropanol	3-<5%
64-19-7	acide acétique	1-<3%

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Remarques générales: Consulter un médecin en cas de malaise.

Après inhalation: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement la peau contaminée avec du savon ou un détergent doux et de l'eau. Si ce produit chimique imbibe les vêtements, enlever immédiatement les vêtements et laver la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Après ingestion:

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Irritant pour les yeux.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de combustion peuvent inclure des gaz toxiques tels que monoxyde de carbone et fumée.

Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Porter un équipement de sécurité.

Autres indications: Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

 CNGHS
(suite page 3)

Fiche de données de sécurité HPR 2015

Date d'impression : 14.06.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 14.06.2024

Nom du produit: ADVA XT2

(suite de la page 2)

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Confiner le déversement, collecter les matières déversées avec une substance inerte (sable, vermiculite, etc.) et placer dans un contenant approprié.

Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

MANIPULATION

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle pour éviter l'ingestion.

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Éviter l'ingestion de ce produit.

Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

Laver les vêtements avant de les porter de nouveau.

RÉSERVÉ AUX UTILISATIONS PROFESSIONNELLES. GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

STOCKAGE

Indications concernant le stockage commun: Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

64-19-7 acide acétique

EL (Canada)	Valeur momentanée: 15 ppm Valeur à long terme: 10 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 37 mg/m ³ , 15 ppm Valeur à long terme: 25 mg/m ³ , 10 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 37 mg/m ³ , 15 ppm Valeur à long terme: 25 mg/m ³ , 10 ppm

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Les employeurs doivent consulter les directives sur les limites d'exposition applicables dans leur province.

(suite page 4)

CNGHS

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 14.06.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 14.06.2024

Nom du produit: ADVA XT2

(suite de la page 3)

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire:

Contrôler l'exposition aux ingrédients à l'aide de paramètres de contrôle sur le lieu de travail s'ils sont mentionnés ci-dessus. Si aucun ingrédient n'est mentionné, une protection respiratoire n'est généralement pas nécessaire.

Si des limites d'exposition sont indiquées et risquent d'être dépassées, utiliser un équipement de protection respiratoire approuvé et un type de filtre approprié pour les ingrédients indiqués. (NIOSH, CEN, etc.).

Protection des mains: Porter des gants imperméables et résistants au produit pour empêcher le contact avec la peau.

Matériau des gants Il faut porter des gants en caoutchouc ou d'autres gants imperméables pour éviter tout contact avec la peau.

Protection des yeux:



Lunettes de sécurité avec protection latérale.



Un masque de protection doit aussi être porté en cas de risque d'exposition aux éclaboussures ou aux pulvérisations.

Protection du corps:

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

INDICATIONS GÉNÉRALES

Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Brun

Odeur:

Légère odeur de peinture

Seuil olfactif:

Non applicable.

valeur du pH (~) à 20 °C (68 °F):

5.2

Changement d'état:-

Point de fusion/point de congélation:

0 °C (32 °F)

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

100 °C (212 °F)

Point d'éclair:

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

Température d'auto-inflammabilité:

Non déterminé.

Température de décomposition:

Non applicable.

Température d'inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

LIMITES D'EXPLOSION

Inférieure:

Non applicable.

(suite page 5)

CNGHS

Fiche de données de sécurité

HPR 2015

Date d'impression : 14.06.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 14.06.2024

Nom du produit: *ADVA XT2*

(suite de la page 4)

Supérieure:	Non applicable.
Pression de vapeur à 20 °C (68 °F):	<18 hPa (<13.5 mm Hg)
Densité à 20 °C (68 °F):	1.1 g/cm ³ (9.2 lbs/gal)
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec:- l'eau:	Entièrement miscible.
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
VISCOSITÉ Dynamique à 20 °C (68 °F):	<1,000 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable à température ambiante.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.**Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

TOXICITÉ AIGUË

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**64-19-7 acide acétique**

Dermique | LD50 | 3,310 mg/kg (rats)

Effet primaire d'irritation:**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.**Indications toxicologiques complémentaires:****Sensibilisation:** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12 Informations écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

CNGHS

Fiche de données de sécurité HPR 2015

Date d'impression : 14.06.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 14.06.2024

Nom du produit: *ADVA XT2*

(suite de la page 5)

Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:
Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

COMPORTEMENT DANS LES STATIONS D'ÉPURATION

Indications générales: Aucune pollution des eaux connue.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets Observer les règlements des autorités fédérales, provinciales et locales.

Recommandation:


Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

EMBALLAGES NON NETTOYÉS

Recommandation: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU DOT, IMDG, IATA	Non réglementé
--------------------------------------	----------------

Désignation officielle de transport de l'ONU DOT, IMDG, IATA	Non réglementé
--	----------------

Classe(s) de danger pour le transport DOT, IMDG, IATA Classe	Non réglementé
---	----------------

Groupe d'emballage DOT, IMDG, IATA	Non réglementé
--	----------------

Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
--------------------------------------	-----------------

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non réglementé
--	----------------

Indications complémentaires de transport:

DOT Remarques :	Not Regulated.
---------------------------	----------------

"Règlement type" de l'ONU:	Non réglementé
-----------------------------------	----------------

**Fiche de données de sécurité
HPR 2015**

Date d'impression : 14.06.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 14.06.2024

Nom du produit: *ADVA XT2*

(suite de la page 6)

15 Informations relatives à la réglementation**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Voir la section 2 pour l'identification des dangers.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LIS)

Tous les composants sont compris.

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**16 Autres informations**

Les données figurant dans ce document sont présentées conformément aux divers règlements sur l'environnement, la santé et la sécurité. Il incombe à l'utilisateur de ces données de se tenir à jour en ce qui concerne les risques posés par les substances chimiques, d'établir et de mettre à jour son propre programme et de respecter toutes les lois et tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables à la santé et à la sécurité au travail, au droit de savoir et à la protection de l'environnement.

Service établissant la fiche technique:

GCP Applied Technologies

2325 Lakeview Pkwy

Alpharetta GA, 30009, USA

USA: +1-617-876-1400 (24 hours)

+1-800-354-5414

CNGHS